

Envoyé en préfecture le 20/08/2024

Reçu en préfecture le 20/08/2024

Publié le 20/08/2024

ID : 062-216207365-20240820-DEC2024\_122-AI

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS  
COMMUNE DE SAILLY SUR LA LYS

**DECISION RELATIVE À LA SIGNATURE D'UN DEVIS POUR LA MISE AUX NORMES  
DE L'INSTALLATION À LA SUITE DES CHANGEMENTS DE PUISSANCE  
ELECTRIQUE DES VESTIAIRES DE FOOTBALL**

Le Maire de SAILLY-SUR-LA-LYS,

Vu les articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la proposition reçue par la société ELECTROTECH ;

**DECIDE**

**ARTICLE 1 :** est signé avec la société ELECTROTECH (sise 15 Rue Gambetta 59280 ARMENTIERES ) un devis concernant la mise aux normes de l'installation suite au changement de puissance électrique des vestiaires de football d'un montant de 2574.84 € TTC.

**ARTICLE 2 :** la présente décision sera communiquée au conseil municipal lors de la prochaine séance. Elle sera reprise au registre des délibérations du conseil municipal et fera l'objet des mesures de publicité réglementaires et ampliation en sera transmise à la Sous-Préfecture de BETHUNE.

Fait à SAILLY-SUR-LA-LYS, le 20 Août 2024

DEC2024\_122  
  
Le Maire,  
Jean-Claude THOREZ

